COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mercredi 12 octobre 2022

Relations internationales

La Ville de Rennes soutient les projets à l'international

Ouverture de la campagne du 15 octobre 2022 au 31 janvier 2023

Chaque année, la Ville de Rennes soutient les acteurs rennais dans leurs projets à l'international, afin de favoriser d'une part, la mobilité internationale des jeunes et d'autre part, l'ouverture au monde des Rennaises et des Rennais, au travers de la coopération et la solidarité internationales.

Les porteurs de projets intéressés peuvent déposer leurs dossiers entre le 15 octobre 2022 et le 31 janvier 2023 (inclus) sur <u>l'espace des aides et subventions</u> de la Ville de Rennes.

Deux dispositifs de soutien

La Ville de Rennes soutient 2 types de projets via 2 appels à projets distincts :

- Le Fonds d'échanges internationaux (FEI), qui s'adresse aux établissements scolaires pour des projets de mobilité internationale ;
- Le Fonds d'aide au développement (FAD), destiné aux associations rennaises porteuses de micro-projets de solidarité internationale venant en soutien à des initiatives locales à l'étranger.

Le soutien de la Ville prend plusieurs formes : une contribution financière, des ressources accessibles sur la page « <u>répondre à un appel à projets à l'international</u> » mais aussi un appui méthodologique, proposé par la Maison Internationale de Rennes (MIR).

Tout au long de l'année, la MIR accompagne les porteurs de projets dans l'élaboration de leurs projets, la constitution et la transmission du dossier de candidature. Elle vient en appui dans les phases de préparation, de compte-rendu et de restitution auprès des Rennaises et des Rennais.

Nouveauté : toute nouvelle association souhaitant déposer une demande de financement auprès de la Ville au titre du FAD doit solliciter un accompagnement prédépôt auprès de la MIR.

Chiffres 2022

En 2022, la Ville de Rennes a soutenu 9 projets de mobilité internationale via le FEI pour un montant total de 12 830 €.

13 projets de solidarité internationale ont été soutenus via le FAD en 2022 pour un montant total de 37 500 €. La cartographie des projets soutenus depuis 2014 figure sur la page du site « <u>répondre à un appel à projets à l'international</u> ».



© Association SelvaViva

Exemples de projets soutenus

- Au titre du FAD 2022
- **Association SelvaViva**: perfectionnement de la formation de jeunes formateurs à l'éducation environnementale.

Localisation : Puerto Guzmán / Amazonie colombienne.

Objectif de développement durable : protection de la faune et de la flore terrestres.

Financé sur 3 ans, ce projet a pour objectif de contribuer à l'éducation environnementale des jeunes de Puerto Guzmán pour diminuer à terme l'impact des habitants sur les écosystèmes au travers notamment de productions audiovisuelles environnementales.

- Association Xylm: renforcement du service d'assainissement et de gestion durable des déchets dans la commune d'Oti 1 au Togo.

Localisation: Commune d'Oti 1 / Togo.

Objectif de développement durable : villes et communautés durables.

Le financement obtenu au titre du FAD servira en particulier à renforcer les actions de sensibilisation auprès des ménages et de formation des agents aux enjeux de la gestion des déchets.

- Au titre du FEI 2022
- Collège les Chalais: le partenariat tripartite avec la compagnie A Corps Perdu, les élèves de l'école de Rwamagana et les élèves rennais a été initié en 2018-2019. Dans cet échange qui a finalement eu lieu en 2022, les élèves français et rwandais réunis autour d'un projet commun ont présenté une pièce de théâtre autour de la notion de rêve collectif. Les thématiques du développement durable et de l'écologie y étaient abordées.

Localisation: Rwamagana / Rwanda.

Champs d'intervention : l'échange artistique.

- Lycée Descartes : dans l'échange intitulé « La croissance : à quoi bon ? », la thématique de la croissance est l'entrée choisie pour conduire à une réflexion des élèves français et allemands sur les pratiques de production et de consommation, et les conséquences environnementales de la croissance économique.

Localisation: Neustadt / Allemagne.

Champs d'intervention : l'environnement.

Pratique

- Consulter <u>l'espace des aides et des subventions aux associations</u> de la Ville de Rennes.
- Consulter la notice explicative du FEI.
- Consulter <u>la notice explicative du FAD</u>.
- Pour bénéficier d'un accompagnement sur un projet à l'international ou sur le montage de leurs dossiers, les associations peuvent se rapprocher de la <u>Maison Internationale de</u> <u>Rennes</u>.

